



## Compte-rendu

*Rencontre sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes  
dans le cadre du Réseau d'Aide aux Victimes*

---

**Mercredi 30 novembre 2022**

**De 9h30 à 12h**

**Salle du Conseil, Mairie du 19<sup>e</sup> (5/7 Place Armand-Carrel)**

### *Intervention du Commandant ODÉANT, Commissariat central du 19<sup>e</sup> arrondissement*

Le Commissariat central du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris note que les chiffres sont très parlants pour comprendre la situation du 19<sup>e</sup>.

En 2021, le 19<sup>e</sup> arrondissement a enregistré une nouvelle augmentation des signalements de faits de violences conjugales.

Pour donner un ordre de grandeur :

- 2020 : +25% de faits
- 2021 : +20% de faits.

Ces hausses successives sont le signe d'une libération de la parole des victimes mais représentent également une charge de travail très importante à prendre en considération au sein de l'organisation du Commissariat. C'est pourquoi, afin d'améliorer la prise en charge des victimes, les services ont été restructurés : l'intervenante sociale, la psychologue, la brigade de la protection de la famille et le service de dépôt de plainte sont désormais au même étage.

Les effectifs de la brigade de la protection de la famille ont été doublé. Actuellement, 700 dossiers sur les violences conjugales sont traités par le service, soit une hausse de 28%.

Il a été rappelé que, depuis le Grenelle de 2019, l'accent a été mis sur la formation des agents à travers des stages et des mises en situations. C'est pourquoi le Commissariat insiste particulièrement sur la formation des agents à une meilleure écoute et à une meilleure prise en charge. Des sessions de sensibilisation pendant les heures de service ont été mises en place.

Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs fixés par le Commissariat en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, différents outils ont été mis en place notamment concernant l'accueil des victimes. Le Commissariat du 19<sup>e</sup> a installé à l'accueil un tableau d'accueil confidentialité avec un code couleur pour faciliter la prise en charge des victimes.

De plus, un portail national d'aide aux victimes a été créé avec une obligation de prise de contact avec les victimes sous 8 jours. Le Commissariat rappelle que le délai de traitement des plaintes est aléatoire bien que les dossiers les plus sensibles soient traités en priorité. Il est également important de rappeler qu'il n'est pas nécessaire qu'une plainte soit déposée pour qu'une enquête soit menée.

Enfin, des ordinateurs portables ont été mis à disposition des agents de police du 19<sup>e</sup> arrondissement pour la prise de plainte directement au domicile des victimes.

Rappel de dispositifs pour les victimes de violences sexuelles et sexistes :

- [Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes](#) : rebaptisé depuis avril 2022 Plateforme Numérique d'Accompagnement des Victimes (PNAV), ce portail gratuit est disponible 7j/7 et 24h/24 accessible sous la forme d'un tchat. La discussion instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes. L'adresse mail de la plateforme est la suivante : [pnav@interieur.gouv.fr](mailto:pnav@interieur.gouv.fr) ;
- Adresse mail du Commissariat du 19<sup>e</sup> à laquelle adresser des signalements : [ecoute19@interieur.gouv.fr](mailto:ecoute19@interieur.gouv.fr) ;
- Smart Agenda : service de la Préfecture de Police où il est possible de prendre directement rendez-vous auprès d'un service de police de son choix, à un créneau horaire et à une date déterminée pour un accueil facilité ;
- Dispositif Téléphone Grave Danger (TGD) : cette mesure consiste à assurer l'effectivité de la protection des personnes particulièrement vulnérable et en grave danger, victimes de viol ou de violences conjugales. Il s'agit d'un service de téléassistance disponible 7j/7 et 24h/24.

-> Voir PDF « *Tableau d'accueil Confidentialité* »

### ***Présentation des outils du Foyer AFJ – Céline HUARD, psychologue au Foyer AFJ***

Le Foyer AFJ est un foyer de mise à l'abri des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle. Le Foyer est soutenu par une Congrégation Espagnole qui intervient en direction des femmes prostituées et femmes victimes de TEH dans le monde, à ce titre le Foyer AFJ a des liens avec différents projets en Europe (Italie, Espagne, Portugal) ce qui permet dans certains cas à l'équipe d'échanger des informations sur le parcours des victimes identifiées. L'accueil au sein du foyer se fait 24h/24 et 7j/7. Il y a 14 places disponibles de manière permanente pour l'accueil des victimes et 3 places disponibles en appartement de semi-autonomie. Un accueil temporaire peut être réalisé. Cet accueil peut s'étendre de quelques jours à quelques mois selon les besoins de la victime.

Les demandes de mise à l'abri pour les femmes victimes de violence ont fortement augmenté en 2020. Cette augmentation a été observée pendant les confinements. Des entretiens de soutien et des orientations ont alors été proposés à ces femmes, le Foyer étant exclusivement destiné à la mise à l'abri des femmes victimes de TEH à des fins d'exploitation sexuelle. Cette année, l'Ocreth (Office Central de Répression de la Traite des Êtres Humains) a constaté une augmentation de 25% de victimes mineures dans les affaires de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Le Foyer privilégie une approche pluridisciplinaire. Un soutien juridique, un accompagnement judiciaire, une prise en charge psychologique ainsi qu'un accompagnement vers l'insertion aux victimes sont proposés.

Le Foyer AFJ a présenté aux partenaires la campagne de sensibilisation pour prévenir le recrutement de jeunes victimes au Nigéria à travers le projet *Don't Pay With Your Life* ainsi que ses outils en termes d'action de sensibilisation et de formation des acteurs.

Afin d'orienter une victime vers le Foyer AFJ ou en cas de suspicion de cas de traite, le mieux est de prendre directement contact avec l'équipe du Foyer AFJ au 07 60 73 26 26 afin d'obtenir des conseils et de programmer si besoin une évaluation.

Concernant les victimes d'exploitation sexuelle, le Foyer a souligné le caractère invisible et intouchable des victimes et s'est fixé pour objectif de permettre une meilleure identification de ces victimes. Il a été mentionné la possibilité de proposer des modules de formation aux membres du RAV pour aider à l'identification des victimes de traite.

Enfin, le Foyer AFJ a présenté le livre *Freedom, ne laisse pas ton passé décider de ton futur*, un outil de psychoéducation réalisé avec et pour les femmes victimes de TEH pour mieux comprendre le lien entre violences subies pendant l'exploitation sexuelle et les conséquences sur la santé mentale et la vie sociale.

-> Voir Powerpoint « Présentation Foyer AFJ »

-> Lien vers les vidéos de la campagne de sensibilisation *Don't Pay With Your Life* :

<http://foyer-afj.fr/index.php/2013-03-25-11-15-09/actualites-du-foyer/60-letter-to-my-sister>

### ***Bilan du Point Femmes 19 par l'association LTDF – Carole KERUZORE, directrice de l'association LTDF***

L'association Libres Terres des Femmes a exposé un bilan du Point Femmes 19 ainsi qu'un bilan élargi présentés dans un Powerpoint.

Par ailleurs, LTDF annonce avoir obtenu un quatrième appartement situé dans le 19<sup>e</sup> qui permettra de mettre en place des hébergements de transition pour une durée de 6 mois renouvelable jusqu'au relogement de la victime.

-> Voir PDF « Bilan 2022 – LTDF »

### ***Présentation de l'association Consentis – Julie LALLOUÉ***

Créée début 2018 à la suite du mouvement #MeToo, l'association Consentis centre son action sur les violences sexuelles en milieu festif. Elle s'est donnée pour mission de soutenir l'inclusivité et d'instaurer la bienveillance dans les soirées pour plus de respect et plus de libertés. Pour cela, l'association accompagne les organisateurs et organisatrices de soirées dans la mise en place d'un dispositif de prévention et sensibilise le public à la notion de consentement sexuel.

Pour rappel, quelques chiffres clés :

- 57% des femmes se sentent en insécurité dans les lieux festifs. Elles expliquent ce sentiment par la peur d'être victime de violences sexuelles.
- 10% des hommes se sentent en insécurité dans les lieux festifs. Ils expliquent ce sentiment par la peur d'être victime d'agressions physiques.
- 60% des femmes et 10% des hommes ont été victimes de violences sexuelles dans des lieux festifs.
- 78% tous genres confondus connaissent au moins une personne de leur entourage ayant été la victime de violences sexuelles dans un lieu festif.

Le travail de l'association s'articule autour de 4 axes :

- 1) Visibiliser : via le recueil de la parole des victimes grâce à des témoignages et la réalisation d'enquêtes dont les résultats sont mis à disposition sur le site et les réseaux sociaux de l'association ; création d'un répertoire d'artistes minorisé·e·s sur les plateformes d'écoute en ligne.
- 2) Prévenir : formation dédiée aux organisateur·rice·s, gérant·e·s d'établissements, agences de bookings et bureaux des étudiant·e·s sur la création et l'application de politiques de sécurité pour lutter contre les violences sexuelles et le sentiment d'insécurité des personnes minorisées, notamment en menant une réflexion autour de la prise en charge des victimes et de l'aménagement des lieux pour prévenir les violences ; formation dédiée aux fêtard·e·s ; mise à disposition du matériel de prévention.
- 3) Sensibiliser : par le biais de conférences et d'ateliers, d'animation de stands dans les boîtes de nuit ou festivals, de campagnes de sensibilisation sur les réseaux et du VJ-Ing de sensibilisation lors des évènements.
- 4) Fédérer : création d'un réseau national d'associations de terrain luttant contre les violences sexuelles en milieu festif ; participation à plusieurs réseaux nationaux et européens associatifs ; fédération d'une communauté Facebook « BienVeillance » de plus de 5600 fêtard·e·s et organisateur·rice·s autour des valeurs de respect en milieu festif.

Contact de l'association : [contact@consentis.info](mailto:contact@consentis.info)

-> Voir PDF « Présentation Consentis » et « Présentation formations, interventions Consentis »